

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Concours unique sur titres
Session 2023

Mardi 11 Avril 2023
De 10 h à 13 h 00

Epreuve écrite d'admissibilité
Durée 3 heures (coefficient 1)

Réponse(s) à une ou plusieurs questions
concernant l'exercice de la profession d'infirmier

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

ATTENTION

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) modèle EN mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve. Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Les candidats ne doivent pas quitter la salle avant 1h00 de composition.

Ce sujet comporte 2 pages

Sujet

Question 1 :

Un professeur d'éducation physique et sportive accompagne le collégien Y, âgé de 15 ans, à l'infirmerie car il présente plusieurs plaies qui saignent, sur les avant-bras. L'examen clinique infirmier révèle des scarifications récentes et d'autres plus anciennes cicatrisées.

- a) Définissez le terme de scarification.
- b) Décrivez et justifiez les actions infirmières à mettre en place à court et moyen termes pour la prise en charge individuelle de ce collégien.

Question 2 :

Lors de l'entretien, il évoque un mal-être et dit ne plus supporter les moqueries continuelles, depuis plusieurs mois, des autres élèves de sa classe. Leurs remarques humiliantes sur son physique ont lieu plus particulièrement en éducation physique et sportive, mais aussi dans les autres cours et même hors du collège.

- c) Définissez le harcèlement en milieu scolaire.
- d) Quelles sont les 3 caractéristiques du harcèlement ?
- e) Quelles sont les conséquences du harcèlement scolaire ?
- f) Quelles sont les actions collectives à mettre en place à moyen et long termes ?